

Veuillez compléter la présente demande et fournir les documents requis.

Dans le but de réduire les démarches administratives, **il est important de faire signer le formulaire « Consentement relatif à l'utilisation, la divulgation et la communication de renseignements »** ci-joint. Cette autorisation vous permettra de compléter uniquement la présente demande allégée car les autres renseignements nécessaires à votre admission à la CMMMTQ pourront alors être pris à même ceux déjà transmis dans votre demande de délivrance ou de modification d'une licence d'entrepreneur.

SECTION 1 Identification de la personne morale, de la société ou de l'association

101	Nom de l'entreprise			
102	Autres noms sous lesquels elle fait affaires			
103	Adresse du principal établissement (numéro, rue)		Ville	Code postal
	Téléphone () ()	Autre téléphone () ()	Autre téléphone () ()	Télécopieur () ()
	Adresse de courrier électronique		Adresse Internet	

SECTION 2 Représentant de la personne morale, de la société ou de l'association

Compléter et retourner les documents «Résolution des administrateurs ou des associés de l'entreprise» et «Délégation d'un représentant».

(Ces documents sont joints à la présente demande et sont accompagnés d'instructions.)

SECTION 3 Frais d'admission et cotisation annuelle à la CMMMTQ

Les frais d'admission et la cotisation annuelle à la CMMMTQ doivent faire l'objet d'un paiement distinct des frais et droits relatifs à la qualification professionnelle des entrepreneurs.

301	Frais d'admission ou de réadmission	75 00
302	Sous-catégorie(s) demandée(s) :	
	15.1 Systèmes de chauffage à air chaud <input type="checkbox"/>	
	15.2 Systèmes de brûleurs au gaz naturel <input type="checkbox"/>	
	15.3 Systèmes de brûleurs à l'huile <input type="checkbox"/>	
	15.4 Systèmes de chauffage à eau chaude et à vapeur <input type="checkbox"/>	
	15.5 Plomberie <input type="checkbox"/>	
	15.9 Petits systèmes de réfrigération <input type="checkbox"/>	
	15.10 Réfrigération <input type="checkbox"/>	
	13.3 Systèmes d'extinction incendie <input type="checkbox"/>	
	13.4 Systèmes localisés d'extinction incendie <input type="checkbox"/>	
	Nombre de sous-catégories _____ x 25 \$ ⇨	
303	Cotisation annuelle (Le montant de la cotisation annuelle sera de 780 \$ si vous êtes admis à titre de membre après le 31 juillet 2012)	660 00
304	Total avant taxes (Additionnez les montants des lignes 301 à 303)	
305	TPS (Ligne 304 x 5 %)	
306	TVQ (Additionnez les montants des lignes 304 et 305 et multipliez la somme par 9,5 %)	
307	Joindre un chèque ou un mandat-poste au nom de la CMMMTQ d'un montant de (Additionnez les montants des lignes 304 à 306)	

SECTION 4 Engagement d'identification

L'entreprise s'engage à remplir les conditions suivantes au cours des 60 jours qui suivent la date de son admission à la CMMTQ, conformément aux paragraphes 4° et 5° du premier alinéa de l'article 18 du *Règlement sur l'admission et la discipline des membres de la CMMTQ*:

À cocher

- apposer le logo de la Corporation dans toute forme de publicité qu'il fait, sur ses estimations, ses soumissions, ses contrats, factures, ses états de compte et tout autre document utilisé à des fins d'affaires;
- apposer sur tout véhicule qu'il utilise pour ses affaires, à un endroit visible, les inscriptions et symbole suivants:
- son nom et ses spécialités, les caractères de cette inscription devant avoir une hauteur d'au moins 5 cm;
 - le symbole graphique de la Corporation, dont les dimensions doivent être d'au moins 10,5 cm x 14,3 cm.

SECTION 5 Protection des renseignements personnels et accès à l'information

Votre dossier de membre sera conservé au siège de la CMMTQ et les renseignements personnels qu'il contient seront traités confidentiellement, à moins d'un consentement de votre part ou de leur caractère public. Seuls les membres autorisés de son personnel, ses administrateurs et les membres de ses comités auront accès à ces renseignements pour les fins précises liées à leurs fonctions.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de votre dossier que vous pourrez exercer en adressant une demande écrite au directeur du Service juridique de la CMMTQ au 8175, boul. St-Laurent, Montréal H2P 2M1. Téléphone: (514) 382-2668 ou 1 800 465-2668, Télécopieur: (514) 382-1566.

SECTION 6 Déclaration et signature d'un administrateur de la personne morale ou de l'association ou de tous les associés de la société

Je, soussigné, déclare que j'effectue la présente demande d'admission à la CMMTQ pour le compte de la personne morale, de la société ou de l'association mentionnée à la section 1 et j'atteste que les renseignements et les documents fournis dans cette demande sont vrais et complets. Je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada* (art. 41). J'autorise la CMMTQ à vérifier les renseignements et les documents fournis.

Une personne morale ou une association doit compléter la ligne 601 alors qu'une société doit compléter la ligne 602.

601 **PERSONNE MORALE OU ASSOCIATION** (Signature d'un administrateur seulement)

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Date

OU

602 **SOCIÉTÉ** (Signature de tous les associés)

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Date

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Date

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Date

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Date

Nom et prénom (en lettres moulées)

Signature

Date

Veuillez retourner la demande accompagnée des documents suivants:

- Consentement relatif à l'utilisation, la divulgation et la communication de renseignements
 - Résolution des administrateurs ou des associés de l'entreprise
 - Délégation d'un représentant
 - Chèque ou mandat-poste

CONSENTEMENT RELATIF À L'UTILISATION, LA DIVULGATION ET LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS

Je reconnais que les renseignements que je communique à la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) relativement à mon dossier de qualification professionnelle à titre d'entrepreneur en construction, peuvent être utilisés par la CMMTQ à d'autres fins que celle de la qualification professionnelle et peuvent également être divulgués et communiqués à des tiers, et ce, dans le but de permettre à la CMMTQ d'exercer tous les pouvoirs que la loi lui confère et de réaliser pleinement ses objets, notamment ceux de voir à l'admission des membres et de rendre à ceux-ci tous les services dont ils peuvent avoir besoin.

Par exemple, et sans limiter la généralité de ce qui précède, la CMMTQ pourrait utiliser, divulguer ou communiquer à des tiers les renseignements visés pour les fins :

- de gestion des membres de la CMMTQ et l'administration de ses affaires;
- d'élection des administrateurs de la CMMTQ;
- d'enquête sur la conduite des membres et les manquements aux règles d'éthique et de discipline;
- de publication, diffusion ou transmission de répertoires des membres ou de listes des membres;
- de gestion de programmes destinés aux membres, etc.

En conséquence de ce qui précède, je soussigné, autorise expressément la CMMTQ à utiliser les renseignements communiqués aux fins de mon dossier de qualification professionnelle à d'autres fins que celle de la qualification professionnelle, et j'autorise également la CMMTQ à divulguer ou communiquer à des tiers lesdits renseignements, et ce, sans autre autorisation de ma part que le présent consentement.

Nom de l'entreprise

Nom et prénom

Fonction dans l'entreprise

Signature

Date

Nom et prénom

Fonction dans l'entreprise

Signature

Date

Nom et prénom

Fonction dans l'entreprise

Signature

Date

Nom et prénom

Fonction dans l'entreprise

Signature

Date

Note: Ce consentement doit être signé par tous les dirigeants identifiés à la Section 2 du formulaire de demande de délivrance ou de modification d'une licence d'entrepreneur. L'omission de signer ce consentement pourrait, entre autres, empêcher la CMMTQ de traiter adéquatement votre dossier de membre de la Corporation ou l'obliger à ne pas communiquer vos coordonnées à des tiers dans le cadre de programmes destinés aux membres. Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec le directeur du Service juridique, responsable de l'accès à l'information à la CMMTQ (tél : (514) 382-2668 ou 1 800 465-2668).

DÉLÉGATION D'UN REPRÉSENTANT

Au directeur général de la CMMTQ,

Conformément à l'article 10 du *Règlement sur l'admission et la discipline des membres de la CMMTQ*,

je soussigné, _____, dûment autorisé par
Nom de l'administrateur ou de l'associé (en lettres moulées)

une résolution de _____,
Nom de l'entreprise (en lettres moulées)

vous déclare officiellement que _____
Nom du représentant (en lettres moulées)

sera le seul représentant de l'entreprise auprès de la CMMTQ pour agir à toutes les fins prévues par la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie* et ses règlements. L'entreprise ne peut être représentée que par cette personne lorsque requis. Cette délégation annule toute délégation antérieure, le cas échéant, à compter de sa réception par le directeur général de la CMMTQ et est valide jusqu'à ce qu'elle soit révoquée ou remplacée par notre entreprise.

Le présent document est nécessaire aux fins de l'application de la Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie et ses règlements. Il fait partie du dossier de l'entreprise à titre de membre de la CMMTQ et il est régi par les dispositions concernant la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information contenues dans la demande d'admission de l'entreprise.

Signature de l'administrateur ou de l'associé dûment
autorisé par une résolution

Signature du représentant

Date: _____

Date: _____

Courriel du représentant

08/2009

INSTRUCTIONS POUR LA DÉLÉGATION D'UN REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE

Toute personne morale, société ou association agit auprès de la CMMTQ par l'entremise d'un représentant. Par exemple, c'est le représentant qui exerce le droit de vote de l'entreprise membre, qui peut être élu administrateur pour siéger au sein du conseil provincial d'administration, etc.

L'entreprise doit donc adopter une résolution pour choisir la personne qui sera son représentant et autoriser un des administrateurs ou un des associés à signer le document intitulé « Délégation d'un représentant ». Cette résolution peut être adoptée lors d'une assemblée (réunion des administrateurs ou des associés) ou peut aussi consister en une résolution écrite, signée de tous les administrateurs ou de tous les associés.

Étape 1: Résolution des administrateurs ou des associés de l'entreprise

Compléter le document intitulé « Résolution des administrateurs ou des associés de l'entreprise ». Le faire signer par tous les administrateurs ou tous les associés.
(N.B. : Vous devez conserver un exemplaire de cette résolution avec les procès-verbaux de l'entreprise).

ou

Faire adopter le texte de la résolution lors d'une assemblée des administrateurs ou des associés et fournir un extrait certifié conforme du procès-verbal contenant cette résolution.

Étape 2: Délégation d'un représentant

Compléter le document intitulé « Délégation d'un représentant ». Le faire signer par l'administrateur ou l'associé qui a été autorisé par résolution à signer ce document (étape 1) et également par la personne choisie comme représentant de l'entreprise.

Note: Les deux formulaires doivent être complétés même si la compagnie ne compte qu'un seul administrateur. Dans ce cas, le nom de cet administrateur apparaîtra à chacun des endroits requis.

Le membre qui désire changer son représentant auprès de la CMMTQ doit obligatoirement compléter et produire à nouveau ces documents.

Veillez retourner les originaux de ces documents à la CMMTQ.

03/2005

RÉSOLUTION DES ADMINISTRATEURS OU DES ASSOCIÉS DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise (en lettres moulées)

Autorisation relative à la délégation d'un représentant auprès de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)

IL EST RÉSOLU,

- 1) de déléguer _____
Nom du représentant (en lettres moulées)
à titre de représentant auprès de la CMMTQ pour agir au nom de l'entreprise à toutes les fins prévues par la *Loi sur les maîtres mécaniciens en tuyauterie* et ses règlements, le tout conformément à l'article 10 du *Règlement sur l'admission et la discipline des membres de la CMMTQ*;
- 2) d'autoriser _____
Nom d'un administrateur ou d'un associé de l'entreprise (en lettres moulées)
à signer au nom de l'entreprise la délégation d'un représentant requise en vertu de l'article 10 du Règlement;
- 3) d'annuler, le cas échéant, toute résolution antérieure relative à une délégation d'un représentant de l'entreprise auprès de la CMMTQ requise en vertu de l'article 10 du Règlement.

Résolution signée de tous les administrateurs ou de tous les associés de l'entreprise :

Nom et prénom de l'administrateur ou de l'associé (en lettres moulées)

Signature

date

Nom et prénom de l'administrateur ou de l'associé (en lettres moulées)

Signature

date

Nom et prénom de l'administrateur ou de l'associé (en lettres moulées)

Signature

date

Nom et prénom de l'administrateur ou de l'associé (en lettres moulées)

Signature

date

Nom et prénom de l'administrateur ou de l'associé (en lettres moulées)

Signature

date

(Si l'espace prévu est insuffisant, photocopier cette section.)